



RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1976 B 00088

Numéro SIREN : 308 636 737

Nom ou dénomination : SOFIDEM

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2015 sous le numéro de dépôt 122

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartrie)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET SOFIDEM
RUE J.B.LAMARCK PARC D'ACTIVITE LES
MORANDIERES
BP 2145
53021 LAVAL CEDEX 9

V/REF :
N/REF : 76 B 88 / 2015-A-122

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 15/01/2015, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 01/10/2014
- Changement de directeur général

Concernant la société

SOFIDEM
Société par actions simplifiée
rue J.B.Lamarck-Parc d'Activités " les Morandières "
53810 Changé

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-122 le 15/01/2015
R.C.S. LAVAL 308 636 737 (76 B 88)

Fait à LAVAL le 15/01/2015,
Le Greffier



PROCES VERBAL

dépôt effectué au Greffe du Tribunal

de Commerce de LAVAL, le **15 JAN. 2015**

sous le N° 2015 A 122

Le Greffier

SOFIDEM

Société par Actions Simplifiée

au capital de 80.000 €

Siège social : Rue Jean-Baptiste Lamarck

Parc d'Activités « Les Morandières »

53810 CHANGE

308 636 737 RCS LAVAL

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2014

L'an deux mille quatorze, et le premier octobre, à 9 heures,

Les associés de la Société SOFIDEM se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation verbale faite par Monsieur Philippe NOURY, représentant de la Société SOFIDEM & Associés, Présidente, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Monsieur François LE SPEGAGNE en qualité de Directeur général en remplacement de Monsieur Joseph BRUNEAU, démissionnaire.

Sont présents :

- . Société SOFIDEM & Associés, propriétaire de..... 4.154 actions
représentée par son gérant, Monsieur Philippe NOURY
- . Monsieur Joël BOISGONTIER, propriétaire de 1 action
- . Monsieur Marc CHEMINEAU, propriétaire de..... 1 action
- . Monsieur François LE SPEGAGNE, propriétaire de..... 1 action
- Total des actions présentes sur les 4.157 actions composant le capital social..... 4.157 actions**

Monsieur Philippe NOURY préside la séance en sa qualité de représentant de la Société SOFIDEM & Associés, Présidente.

Le Président, après avoir déclaré que les associés ont accepté à l'unanimité de se réunir sans délai, constate que les associés présents possèdent l'intégralité des actions composant le capital social et, qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président effectue, ensuite, un bref exposé sur les motifs de la présente assemblée.

Il rappelle que :

- ✓ Monsieur François LE SPEGAGNE a été agréé en qualité d'associé en date du 13 janvier 2014 ;
- ✓ Une action lui a été prêtée par la Société SOFIDEM & Associés, conformément à l'acte signé en date du 10 février 2014 par les deux parties, en attendant le départ à la retraite de Monsieur Joseph BRUNEAU ;
- ✓ Ce prêt a pris fin le 30 septembre 2014, au soir ;
- ✓ Monsieur Joseph BRUNEAU a cédé, ce jour, préalablement à la présente assemblée, la dernière action qu'il détenait dans le capital de la Société.

Cet exposé terminé, le Président ouvre la discussion.

FLS

h c

JS

1

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix l'unique résolution inscrite à l'ordre du jour.

UNIQUE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Joseph BRUNEAU en qualité de Directeur général et décide de nommer pour le remplacer, à effet de ce jour :

Monsieur François LE SPEGAGNE
De nationalité française,
Né le 14 février 1970 à VANNES (56),
Demeurant : 54, avenue Robert Buron – 53000 LAVAL

Lequel déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction, susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

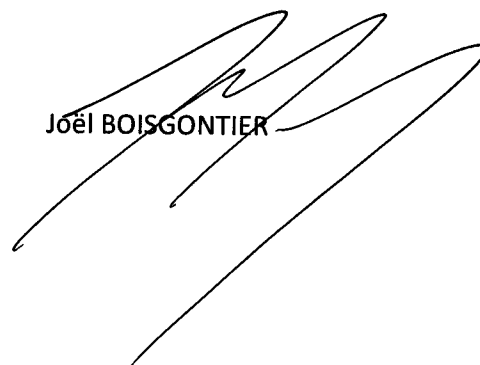
Il exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires, et dans les conditions prévues à l'article 15 des Statuts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés.


SOFIDEM & Associés
Représentée par Philippe NOURY


Joël BOISGONTIER

Marc CHEMINEAU


François LE SPEGAGNE
